

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 13 juillet 2022

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Parcelle Section B de Michelau

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 236/3861, lieu-dit « Op Harent », d'une surface de 4 ares 90 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section B de Michelau.